



GRAND RAID DES PYRENEES

P'tit tour
Vendredi 22 août 2025

REGLEMENT DU P'TIT TOUR

TABLE DES MATIERES

1 – L'Organisateur	page 3
2- Le P'tit tour	page 3
3- L'acceptation	page 3
4- L'inscription	page 4
5- La modification du règlement	page 4

1/ L'ORGANISATEUR ET L'ÉVÈNEMENT

L'Association MAJUSCHULE (Association loi 1901 enregistrée le 14/01/08 à la Préfecture de Haute-Garonne sous le numéro W313008309), dénommée ci-après l'organisateur, organise l'édition 2025 du Grand Raid des Pyrénées (GRP), les

Mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22, samedi 23, dimanche 24 août 2025.

2/ LE P'TIT TOUR

Le P'tit Tour est une animation organisée le vendredi 22 août 2025 dans la matinée, réservée aux enfants et jeunes adolescents. Elle est ouverte à quatre catégories d'âge définies comme ci-dessous.

1. **Le P'tit tour des Pitchouns**, catégorie Baby : distance environ 300 m, derrière un meneur d'allure. Nés entre le 1er janvier 2019 et après. Soixante dossards disponibles. Les départs seront donnés en deux vagues successives de 30 enfants chacune.
2. **Le P'tit tour de la NESTE**, éveil athlétique : distance environ 600 m, derrière un meneur d'allure. Nés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2018. Cinquante dossards disponibles.
3. **Le Grand Tour des Pitchouns**, pour les poussins : distance 500 m derrière un meneur d'allure puis 1,5 km. Nés entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016. Cinquante dossards disponibles.
4. **Le Grand Tour de la NESTE**, pour les benjamins : distance 1000 m derrière un meneur d'allure puis 3 km. Nés entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2014. Quarante dossards disponibles.

Cette animation est organisée pour le plaisir et l'initiation des enfants à la pratique sportive dans un but de divertissement, elle ne fera l'objet d'aucun chronométrage et d'aucun classement. En cas de conditions météorologiques défavorables, elle pourra être reportée ou annulée. Aucun matériel spécifique n'est requis. Il est juste exigé une tenue adaptée à la pratique de la course à pied (chaussures et vêtements)

Les départs et les arrivées se feront sur la place de Vielle-Aure. Le départ de la première catégorie (Baby) sera donné à 10h15. Les départs des catégories suivantes seront donnés de façon échelonnée à l'issue de la course précédente.

En fonction des circonstances, les lieux et horaires peuvent être modifiés et feront alors l'objet d'une information. Chaque finisher recevra une médaille.

3/ L'ACCEPTATION

La participation aux animations du P'tit tour, implique :

- L'acceptation sans réserve du présent règlement,
- L'adhésion à l'éthique de l'Association à savoir la sécurité des participants, l'entraide entre participants, le respect des bénévoles et de la nature.
- Le respect des consignes données par l'organisateur aux participants.

Sur les parcours des poussins et benjamins, aucun parent ne peut accompagner un participant pendant l'animation.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur le site du GRP et ils ne sont pas admis sur le parcours du P'tit tour.

Certaines photos prises pendant l'animation pourront être diffusées sur le site du Grand Raid des Pyrénées. Tout participant et ses représentants légaux renoncent expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme ils renoncent à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de ces images.

L'association s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies ou films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ou à toute autre exploitation préjudiciable.

4/ L'INSCRIPTION

L'inscription est gratuite. Elle ne pourra se faire qu'en présence d'un adulte ayant autorité parentale sur l'enfant et sur présentation

- soit d'une licence FFA 2025
- soit d'un questionnaire médical complété [téléchargeable ici](#).

Soit, si le questionnaire médical comporte une réponse « oui », un certificat médical certifiant que l'enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. [Modèle de certificat médical téléchargeable ici](#)

Il n'y aura pas d'inscriptions en ligne. Les inscriptions seront enregistrées le vendredi 22 août matin de 8h à 10h sous la halle de Vielle-Aure. Pour chaque course les inscriptions seront closes lorsque le maximum de dossards disponibles aura été atteint.

Aucun échange de dossard entre participants inscrits n'est possible. La cession d'un dossard à un participant non inscrit est interdite. Toute personne rétrocédant ou échangeant un dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident.

5/ LA MODIFICATION DU REGLEMENT

Toute nouvelle version du règlement sera mise en ligne sur le site : <https://www.grandraidpyrenees.com/fr>